



## MAIRIE DE GERVANS

# Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mai, le Conseil Municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents :** M. Jean Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, Mme Christine JULLIEN, M. Philippe MILAN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Valérie BOURGEAT, M. Dominique BRUNEL, M. Gilles JUVEN, M. Daniel HUGOUD, M. Olivier MANEVAL, Mme Corinne CHEVAL, M. Christian DELAS.

**A donné procuration :** M. Sauveur CATALANO à Mme Corinne CHEVAL  
M. Jean Marc KEHRWILLER à M. Pascal CLAUDEL

**Date de la convocation :** 19 mai 2017

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h00

- M. Olivier MANEVAL est nommé secrétaire de séance.

### 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 avril 2017

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

### 2) DELIBERATIONS

- Encaissement d'un chèque de la SMACL

M. le Maire propose au Conseil municipal d'encaisser un chèque reçu de la S.M.A.C.L :  
Pour un montant de : **2653.52€**

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

- Délégation d'encaissement de chèques

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'en début de mandat le 09 avril 2014, une délibération avait été prise sur les délégations au Maire suivant les dispositions de l'article L.2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire demande au Conseil municipal à l'autoriser à encaisser des chèques avant un Conseil Municipal. M. le Maire précise que si-cela venait à se produire une information des décisions prises par délégation du Conseil Municipal sera faite au Conseil Municipal prochain.

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

- **Demande de subvention d'un étudiant**

M. le Maire expose au Conseil municipal d'avoir reçu en Mairie un courrier de M. Tristan CAMPODARVE, qui demande une aide financière à la Commune, afin de contribuer au financement de son stage à l'étranger, du 27 avril au 02 juillet 2017 sur l'île de Malte, dans le cadre de sa formation BTS Assistant Manager au lycée Montplaisir de Valence.

M. le Maire propose de lui octroyer la somme de : **100€.**

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

### **3) PRESENTATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAISON FAUVELL CHAMPION**

M. le Maire présente au Conseil municipal, l'équipe de 5 élèves du lycée "les Catalins" de MONTELIMAR, qui, dans la perspective d'obtenir le diplôme du Baccalauréat "S.T.I.2D" option "architecture et construction", ont réalisé le projet d'étude de Réhabilitation de la maison "Fauvell-Champion" en 2 appartements (RDC et étage)

Ce projet a une contrainte budgétaire de 250.000 €uros.

Il doit d'autre part respecter en particulier :

- les normes d'isolation imposées par la RT2012: Cela a imposé une étude de l'ensoleillement de l'habitation
- les contraintes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

### **4) INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Dotations de l'Etat**

M. le Maire rapporte au Conseil municipal que les Dotations de l'Etat pour 2017 baisseront de manière très significative :

#### **1) La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

L'ancien Président de la République M.HOLLANDE, lors de son discours au dernier Congrès des maires de France, avait signalé que la contribution de la Commune au redressement des finances publiques 2017 baisserait de moitié.

Le mode de calcul de cette contribution a été modifié :

Le seuil d'écrêtement passe désormais à 1% des recettes réelles de fonctionnement, c'est-à-dire de 729 € l'an dernier à 5230 € en 2017 pour notre commune.

En conséquence, notre commune, qui avait perçu 13839 € l'an dernier, percevra seulement 3791 € en 2017.

#### **2) La Dotation de Solidarité Rurale (DSR)**

Cette DSR est versée à condition que le potentiel financier par habitant de la commune soit inférieur à 1396.00214 € par habitant.

Le potentiel financier par habitant de la commune étant égal à 1403.191126 €, notre commune ne pourra donc pas bénéficier cette année de cette dotation pour un dépassement d'environ 7€, alors qu'elle avait perçu l'an dernier environ 8727 € à ce titre.

M. le Maire n'étant pas satisfait de ce désengagement de l'Etat, qui ne tient pas compte en particulier des charges financières de notre collectivité, informe le Conseil municipal qu'il rédigera un courrier de protestation à l'attention de M. le Préfet de la Drôme.

- **Travaux de la rue de l'école**

M. le Maire informe le Conseil municipal que la date de réception des travaux a été fixée au 16 juin 2017.

- **Travaux au local de l'association du Tennis Club de Gervans**

M. Dominique BRUNEL, président du T.C.G., informe le Conseil municipal, qu'une inauguration de l'agrandissement du local du T.C.G. aura lieu le samedi 24 juin 2017 à 18h, en présence d'un représentant du Crédit Agricole.

*La séance est levée à 20h35*

**Prochain Conseil municipal : le 19 juin 2017 à 19h30**

**La Secrétaire de Séance  
O.MANEVAL**

**Le Maire  
P.CLAUDEL**